

Compte-rendu de la commission « Espace Public »

du 1er octobre 2019

Présents : Mmes Arnoult – Bacou – Chatelais – Desangles – Pedousseau.
M. Bacou - Baiotto – Boucher – Quéinnec – Rivière.

Excusés : M Durand – Iquia – Rousseau - Vialonga

I – Questions diverses

→ Sur le CD94 au carrefour avec la route de Revel , les arbres morts vont être changés.

→ Au Parc du Pigeonnier, sur les 5 chênes plantés l'hiver dernier, 4 n'ont pas pris et vont être changés par les Pépinières du Dadou.

→Le passage piéton en bas de la côte Sainte Germaine est effacé.

Les marquages au sol vont être redessinés depuis le passage piéton jusqu'au haut de la côte Ste Germaine dès la fin de la construction du trottoir.

→ Au centre du village, au niveau des 3 intersections, école-pharmacie / route de Revel / cinéma, la commission propose un dessin en damier qui serait plus visible que le marquage au sol actuel et qui inciterait les automobilistes à ralentir.

→Il est proposé la pose d'un panneau sur le CD2c en amont du rond-point pour signaler le passage piétons.

→ Les trottoirs de Nanbours sont en mauvais état. Le coût pour la réfection de 150m de trottoir est 13 000 € . La priorité sera donnée aux trottoirs situés sur l'anneau principal.

→ Le Programme d'Aménagement du Développement Durable ou PADD qui fixe les orientations du prochain PLU valable jusqu'en 2030 de notre commune est consultable en mairie. Il prévoit une emprise très limitée sur des terres agricoles.

II – Etat d'avancement du projet de panneautage.

→ Un site a été créé pour la mise en commun des documents.

→ Le club Photo se propose pour faire les photos qui orneront les panneaux. Quelques vieilles photos du village sont recherchées auprès des anciens habitants – Mme Baudot – M.Eard.

→ Quelques personnes du club Aquarelles sont prêtes aussi à collaborer.

→ Il faut déterminer le type de panneau parmi quelques modèles proposés.

→Chaque panneau aura un thème illustré par un texte de quelques lignes, une ou plusieurs photos artistiquement disposées.

Ex1 : Panneau devant l'ancienne école : une photo, un texte court avec la date de la création (1880) et nom de la première enseignante.

Ex2 : Panneaux devant le château et devant la motte castrale : deux propositions sont faites à titre d'exemple qui prévoient un lien vers une page internet apportant un complément d'informations (voir le document powpoint en pièce jointe).

Une réunion spécifique pour ce projet est prévue le 5 novembre, où chacune des personnes ayant pris la responsabilité d'un thème proposera et texte et une ou des propositions éventuelles d'illustration. Après validation des textes, un contact sera pris avec les services de communication du Sicoval afin d'obtenir leur concours pour la conception des panneaux

Le tableau suivant reprend la liste des responsables de thèmes :

Château son pigeonnier, église, mairie	Christian Boucher
Pigeonnier et parc du pigeonnier	Christian Iquia
Ancienne école	Mireille Arnoult
Fontaine Sainte-Germaine	Serge Vialonga
Patrimoine naturel (faune, flore)	Christèle Chatelais
Patrimoine agricole	Jean-Claude Desangles, Laure Pédoussot

III – La charte de l'arbre.

Le Sicoval a proposé aux 36 communes d'adhérer à La Charte de l'Arbre (27 août). La charte consiste à donner aux arbres un statut afin de préserver la cohérence du patrimoine arboré.

Le Conseil Municipal a donné pouvoir à M le maire de signer cette Charte le 26 novembre . On peut trouver plus de renseignements sur le journal, Echo de la Marcaisonne d'octobre.

IV – Travaux de voirie pour 2020.

Plusieurs chantiers de voirie sont à envisager, un ordre de priorité est demandé à la commission :

- Reprise de la chaussée chemin de Noubel (plus connu sous le nom de chemin des canards) : la chaussée goudronnée en très mauvais état avec nombreux nids de poule nécessitant l'intervention régulière des services communaux.
- Le chemin du Pasquet (en continuation du chemin de Caoulet) : Ce chemin est actuellement un chemin agricole empierré. Un projet de création de chaussée goudronnée est proposé

La commission est unanime quant au fait de ne pas goudronner le chemin de Pasquet afin de conserver son cachet champêtre.

Les travaux sur le chemin de Noubel sont jugés prioritaires.

Par ailleurs la commission propose de prévoir la réfection de l'entrée du chemin de Périole, toutefois ces travaux sont à prévoir en 2021 après achèvement des constructions en cours sur l'impasse de Périole (ex-propriété de M.Condat).

Par ailleurs, une demande au titre des amendes de police sera faite pour la mise en place d'un ralentisseur sur le CD2 au niveau du chemin de Périole

Fin de la réunion à 22h30

Prochaine réunion de la commission le mardi 5 novembre , à 21h, à la mairie.

Compte-rendu rédigé par MC Desangles
relu, corrigé et complété par Ch. Boucher